



SOMMAIRE

1. Désherbage mécanique de printemps
2. Faux semis : période propice
3. Plan d'action européen pour la bio
4. Echosbio n°39
5. Vu en plaine
6. Dernières formations dans les Hauts-de-France

AGENDA

FORMATION Bio Pratic' 4 : Gérer l'enherbement en AB

Deux formations sur la gestion des adventices et le désherbage mécanique vous sont proposées au mois d'avril :

- 22 avril à Saint-Laurent-Blangy puis à Gavrelle (62)
- 22 avril à Laon (02)

Le clin d'œil météo

« Mars est comme la romance, il finit comme il commence »

1. Désherbage mécanique de printemps

Pour les premiers semis de céréales ou de protéagineux réalisés fin février, les premiers désherbages mécaniques sont en cours (céréales à deux feuilles).

Le désherbage se prépare dès le semis et une graine bien plombée est un avantage car la plante restera bien ancrée dans le sol et résistera mieux à l'arrachement des outils.



Avant passage de la herse étrille Treffler

Stade 2F de l'orge

Tension 3

3km/h



Après passage de la herse étrille Treffler

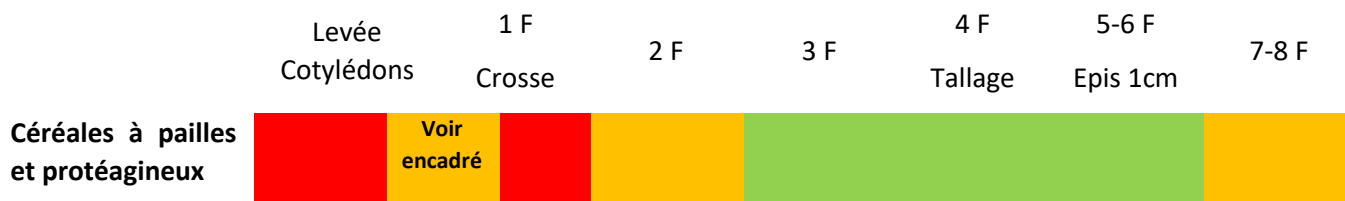
Orge de printemps à Valdampierre (Oise) chez Eddie Vandenabeele.
Photo prise le 30/03

Au printemps, il est conseillé de pratiquer le désherbage à l'aveugle quand les conditions météorologiques le permettent. En effet, un sol réchauffé accélère la levée des adventices dont la germination a pu être activée lors du passage du semoir.

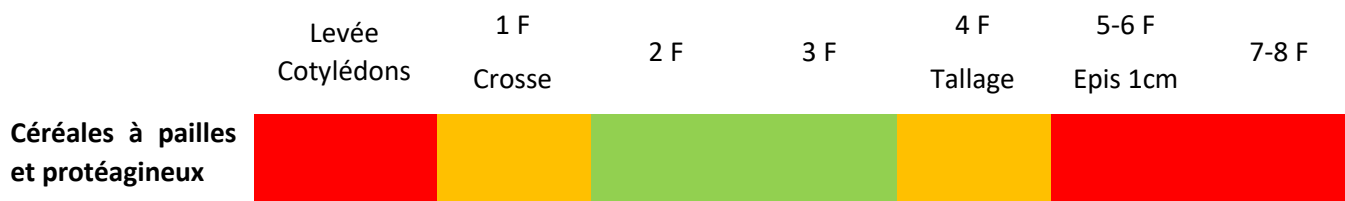
En post-levée, les interventions peuvent se succéder rapidement, les céréales et les adventices étant en pleine croissance. Le recouvrement de la plante lors du passage a peu d'importance.

Voici les stades repères des deux principaux outils selon le stade de la culture :

- Utilisation de la **herse étrille**



- Utilisation de la **houe rotative**



Stade coléoptile/pointant : la 1^{ère} feuille est encore gainée et **ne doit surtout pas être déployée !**



Pour les « experts » du désherbage et les plus aguerris voici deux stades qui donnent aussi de bons résultats :

- le stade coléoptile de la céréale (à gauche)
- le stade crosse du pois (à droite)

ATTENTION : le passage à ces stades doit se faire en conditions de parcelle où le salissement est pressenti ou avéré !

A ce stade le pois est cassant car il est turgescent. Il est préférable de passer l'après-midi à vitesse réduite sur des plantes légèrement flétries et donc plus souples. Si vous en avez la possibilité, privilégiez la houe rotative qui est plus sélective.

Sur féverole, les conditions d'interventions sont moins délicates car la plante est plus résistante et le recouvrement partiel n'a aucune incidence sur son développement.

Utilisation de la roto-étrille

En céréale d'hiver les désherbages se termineront probablement cette semaine. Sur les mauvaises herbes très développées les jeux sont faits ! Seule la bineuse est capable d'intervenir en inter-rang.

La roto-étrille, outil récemment entré dans la panoplie des outils de désherbage en plein, est également susceptible d'arracher encore quelques adventices à port dressés ou avec des ramifications comme sur la photo 1. Il ne faut pas espérer de miracle non plus !

Testée ce lundi dans le montreuillois, la roto-étrille réputée plus agressive que la herse étrille a permis de déchausser des adventices à des stades plus développés. Toutefois, son efficacité trouve également des limites. A savoir qu'en sols limoneux quand les sols sont durs et refermés aucun appareil n'est efficace en un seul passage et le recours à la houe rotative est souvent un préambule nécessaire pour créer de la rugosité et du relief afin de faciliter le travail des outils ! Lors de la démonstration, en comparaison avec la roto étrille, un passage cumulé de houe rotative puis de herse étrille a donné les meilleurs résultats.

La roto-étrille est souvent utilisée en dernier recours pour palier à un rattrapage ou à un échec de désherbage notamment en céréales d'hiver.



Mouron et Véronique arrachés par les dents de la roto-étrille

Faut-il investir dans cet outil ?

Au moment du choix des investissements d'outils de désherbage dans le cadre des PCAE ce tableau doit vous permettre de raisonner votre investissement compte tenu de votre (futur) système d'exploitation.

Matériels	Système céréalier avec luzerne	Système Céréalier sans luzerne	Système Céréalier/ LPC	LPC Dominant
Herse étrille	++	+++	++	+
HE à ressort	++	+++	+++	+++
Houe rotative*	+	+++	+	-
Roto-étrille	-	++	-	-
Bineuse	+	+	+++	+++

*Pour la houe rotative, cela dépend de votre type de sol : indispensable en sol battant.

Mégane GUILLAUME - Alain LECAT

2. Faux semis, une période propice

La météo clémente de ses derniers jours a permis de préparer le début de la campagne des cultures de printemps. Il n'est pas rare de voir des préparations de sol depuis une dizaine de jours.

Pour rappel la majorité des semis de betterave sucrière se font souvent aux alentours du 20-25 avril ce qui vous laisse encore 3 semaines. L'objectif idéal serait de réaliser 2 ou 3 faux semis. Cependant leurs efficacités restent limitées pour certaines dicotylédones qui lèvent à partir de mi-avril (chénopodes, renouées). Attention à ne pas vouloir aller trop vite car la météo de la semaine prochaine va en refroidir plus d'un avec un retour du froid et des gelées sur certains secteurs.

Vous pouvez, à la suite des préparations pour betterave, profitez du matériel attelé et des conditions qui permettent de préparer vos terres à maïs et pois.

Sébastien FLORENT

3. Plan d'action européen pour la bio

Dans le cadre de la stratégie européenne "Farm to Fork" (de la fourche à la fourchette), la Commission Européenne a préparé un Plan d'Action spécifique pour le développement de l'Agriculture Biologique dans l'Union Européenne. Ce texte a été officiellement publié par la Commission Européenne. Vous retrouverez la version (pour l'instant en anglais) du texte officiel [ICI](#). Voici un résumé des grands axes du plan :

Axe 1 : Stimuler la demande et assurer la confiance des consommateurs.

L'augmentation de la consommation de produits biologiques et le renforcement de la confiance des consommateurs dans les produits biologiques sont des éléments essentiels pour encourager les agriculteurs à se convertir aux produits biologiques. Afin de soutenir la croissance et de maintenir un marché rentable pour les opérateurs biologiques, la Commission souhaite :

- promouvoir l'agriculture biologique et le logo de l'UE ;
- promouvoir le bio dans les cantines et renforcer le bio dans les programmes scolaires ;
- prévenir les risques de fraude et renforcer la confiance des consommateurs ;
- améliorer la traçabilité et faciliter la contribution du secteur privé.

Axe 2 : Stimuler la conversion et renforcer l'ensemble de la chaîne de valeur.

Afin de poursuivre les progrès dans la production et la transformation, le plan d'action vise à :

- encourager la conversion, les investissements et les échanges de pratiques ;
- élaborer une analyse sectorielle pour accroître la transparence du marché ;
- soutenir l'organisation de la chaîne alimentaire ;
- renforcer la transformation locale et favoriser le court-circuit ;
- améliorer la nutrition animale conformément aux règles biologiques ;
- renforcer l'aquaculture biologique.

Axe 3 : Renforcer la durabilité environnementale - améliorer la contribution de l'agriculture biologique à la durabilité.

La Commission souhaite améliorer encore la contribution du secteur biologique aux défis en matière de durabilité et d'environnement grâce à des actions axées sur :

- la réduction de l'empreinte climatique et environnementale ;
- l'amélioration de la biodiversité génétique et l'augmentation des rendements ;
- l'élaboration de solutions alternatives aux intrants et à d'autres produits de protection des plantes ;
- l'amélioration du bien-être des animaux ;
- une utilisation plus efficace des ressources.

Ce Plan d'Action constitue des recommandations fortes de la CE mais pas des obligations juridiques pour les États Membres. La Commission Européenne **encourage chaque État à établir son propre Plan d'Action National Bio** en s'inspirant de celui de la Commission et en visant à atteindre les objectifs communs (principal objectif : atteindre les 25% de surfaces en Bio en UE d'ici 2030).

Laurène LEROY, Chargée de missions Agriculture biologique - APCA

4. Echos Bio N°39

L'Echos BIO de mars 2021 est sorti !

Vous le trouverez en pièce jointe à cet envoi par mail. Quelques articles retiendront votre attention portant sur le groupage des vélages, l'efficacité attendue des nouveaux engrais organiques du commerce et un focus sur l'enquête betteraves sucrières.

A ne pas manquer, le témoignage de **Romarc Paucellier**, producteur de pâtes dans l'Oise !



5. Vue en plaine

Association lentille-orge

Dans notre dernier JT bio, nous avons évoqué l'anticipation des semis de printemps (luzerne, trèfle blanc sous couvert de céréales et lentilles associées) dans l'objectif de profiter de l'humidité des sols et de limiter le risque de sécheresse précoce que nous avons subi l'an dernier.

Dans l'Aisne, certains producteurs ont donc anticipé les semis de lentilles, à l'image de Jean-Baptiste TETAR d'AUTREVILLE (02) qui nous propose une photo de son semis du 5 mars.



Semis du 5 mars, d'un mélange de lentilles vertes Anicia à 100 kg/ha et d'orge de printemps à 40 gr/m². La levée est homogène.

Pas de risque vis-à-vis du gel, la lentille tolère les -10°C.

Une levée rapide assure une différence de stade entre la culture et le développement des adventives.

Pierre DURAND

Dégâts de gel sur féverole d'hiver

Lors du tour de plaine du 24 mars chez V.Devyldere (Secteur Poix de Picardie), on a pu observer quelques dégâts de gel sur féverole d'hiver. Sur la photo on voit bien une nécrose des feuilles et d'une partie supérieure de la tige. Grâce à un semis profond (>20 cm) une partie de la tige a été épargnée par le gel ce qui permet à la féverole d'émettre une nouvelle pousse.



Alain LECAT

6. Dernières formations Bio Pratic'

La saison des formations se termine et nous remercions tous ceux qui y ont participé. Nous en avons une dernière à vous proposer : Bio Pratic' 4 : Gérer l'enherbement en agriculture biologique.

Au programme : présentation des caractéristiques de différentes adventices, leviers de gestion agronomique, désherbage mécanique outils & leur utilisation. L'après-midi se fera sur le terrain chez un agriculteur bio qui partagera son expérience et nous montrera son matériel de désherbage mécanique.

Elles se dérouleront au mois d'avril, n'hésitez pas à vous inscrire.

Pour l'Aisne & l'Oise,

Le jeudi 22 avril de 9h à 17h : 1 Rue René Blondelle à Laon (02)

Contact : Pierre DURAND – pierre.durand@aisne.chambagri.fr – 06.10.07.36.42

Pour le Nord-Pas de Calais & la Somme,

Le jeudi 22 avril de 9h à 17h : à la cité de l'agriculture à Saint Laurent Blangy (62) puis chez François Théry à Gavrelle.

Contact : Mégane GUILLAUME – megane.guillaume@npdc.chambagri.fr – 06.74.48.84.44

Tenant compte des contraintes sanitaires, nous respecterons les gestes barrières : distanciation physique et port du masque en intérieur.

L'équipe des conseillers PV Bio

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59-62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

